

Etapes pour la constitution des Ensembles pastoraux

1^{re} étape : (sous la responsabilité de l'Évêque et du Vicaire général)

- Mardi 30 septembre 2025 : réunion des curés et du prêtre administrateur
- Présentation des orientations synodales concernant la création des Ensembles pastoraux et des Pôles pastoraux paroissiaux.
- Présentation du déroulement de la réflexion qui doit conduire à la création des Ensembles pastoraux.
- Samedi 4 octobre 2025 : Réunion des EAPP à Buglose (9H30-12H30)
- Présentation d'un calendrier de travail.

2^e étape : (sous la responsabilité du curé ou de l'administrateur paroissial et de l'EAPP)

Cette deuxième étape peut être l'occasion d'organiser une grande assemblée générale de la paroisse ou de l'ensemble pastoral existant. Ainsi, au-delà des membres de l'EAPP, du CPP, du CEP, un plus grand nombre de personnes peut être associé à la réflexion. Il s'agit de marcher ensemble pour mieux communiquer sur ces orientations synodales.

- a) Présentation des orientations synodales concernant la création et l'organisation des Ensembles pastoraux.
- b) Chaque paroisse ou Ensemble pastoral déjà existant réfléchit à 4 questions :
 - Comment recevons-nous les orientations synodales sur la création des Ensembles pastoraux ?
 - Qu'est-ce qui nous paraît positif dans ces orientations ?
 - Qu'est-ce qui nous bouscule ?
 - En quoi ces orientations peuvent-elles favoriser le dynamisme missionnaire de notre paroisse ou Ensemble pastoral ?

3^e étape : (sous la responsabilité du curé et de l'EAPP)

Réunir les membres de l'EAPP, du CPP et du CEP de la paroisse ou de l'Ensemble pastoral pour réfléchir à 3 questions :

- Quels sont les lieux de vie où les gens vont naturellement ? Où vivent les gens ? Qu'est-ce qui les rassemble naturellement ?
- Quelles sont les « richesses » de notre paroisse ou Ensemble pastoral ? (Grande église, salles paroissiales, organisation de la pastorale (liturgie, catéchèse, SEM, aumônerie de jeunes, préparation baptêmes, mariages...))
- Quelles sont les faiblesses de notre paroisse ou Ensemble pastoral ?
- Regardons les paroisses qui nous entourent :
 - Qu'avons-nous de commun ?
 - Qu'avons-nous de différent ?
 - Qu'est-ce que nous pourrions apporter aux paroisses voisines pour favoriser le dynamisme missionnaire ?
 - Qu'est-ce que nous pourrions recevoir des paroisses voisines pour relancer notre dynamisme missionnaire ?
 - Avec quelles paroisses voisines serions-nous prêts à travailler ou à nous unir ? Vous pouvez faire plusieurs propositions.

NB : La synthèse de cette 3^e étape est envoyée au Vicaire épiscopal. Le vicaire épiscopal retient les paroisses qui seraient prêtes à travailler ensemble ou à s'unir.

4^e étape : (sous la responsabilité de l'évêque) Jeudi 26 février 2026

- Réunion des vicaires épiscopaux et des membres du Conseil épiscopal.
- Faire le point sur l'avancée de la réflexion et des premières propositions.